

Huit millions de déficit en un an

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 463

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Diktat à « Tat » : mais pour qui ?

Pendant quelques mois, il y a quarante ans, l'Alliance des Indépendants publiait trois hebdomadaires sous le signe de "l'action": "Tat" en allemand, "Action" en français et "Azione" en italien; les deux premiers avaient été fondés en novembre 1935, quelques jours avant l'entrée des sept députés indépendants au National; le troisième était lancé en avril 1938.

"L'Action" romande disparaissait en septembre 1938; elle reparait pendant quelques mois dans les années quarante, pour mourir ensuite définitivement. "Azione" vit toujours au Tessin, sous la forme d'un hebdomadaire; et en tant qu'organe de Migros elle tient sa place aux côtés du "Brückenbauer" suisse allemand et de "Construire" rédigé en français.

La "Tat", elle, devenait quotidienne dès le 1er octobre 1939. Voyait même le jour, pendant

un certain temps, une édition hebdomadaire contenant une sélection des meilleurs articles du quotidien, ce à l'intention des membres de l'Alliance des indépendants, tenus de s'abonner soit à l'un soit à l'autre.

On le voit, les soucis de Migros et des Indépendants aux prises avec les problèmes de presse et d'information ne datent pas d'hier. En fait, "Tat" a toujours été un quotidien de prestige puisqu'il n'a jamais été bénéficiaire à proprement parler; lorsque Pierre Arnold empoigna le problème de la rentabilité de cette publication, on tint pour acquis semble-t-il que le déficit venait principalement d'une trop nette couleur politique (des Indépendants à tous les postes de responsabilité importants); on fit place nette pour une nouvelle "Tat", "sérieuse, attractive, agressive et objective" (plus de parlementaires indépendants au sein de la "délégation" compétente), sous la houlette du journaliste Roger Schawinski qui venait de faire florès à la TV avant d'être éjecté de son émission "Kassensturz"; le 4 avril 1977, le nouveau

journal apparaissait dans les kiosques, une initiative sur la protection des consommateurs à la clef.

Aujourd'hui, comme on sait, c'est le diktat de Migros: Schawinski doit s'en aller (indemnisé jusqu'à fin 1979) et "Tat" rester ce qu'elle est tout en changeant tout de même, si on comprend bien... Malgré une débauche de faits, de chiffres, de déclarations péremptoires, le fond de cette affaire (de presse) reste remarquablement peu clair:

— Lorsque les hautes instances de la Migros insistent sur l'ampleur du déficit, elles n'éclairent qu'une face du problème: les tirages réels ne sont pas connus, les ambitions réelles demeurent floues (comment a-t-on pu songer sérieusement, dans ce contexte financier pourtant connu des comptables de la maison, à maintenir à tout prix ces 50 centimes, à la vente, à un "Tat extra" du samedi, refusé par une majorité des rédacteurs, à un "SonnTat", refusé par Migros en fin de compte?), les perspectives

Huit millions de déficit en un an

Est-ce le chiffre exact? Huit millions de déficit... Nous n'avons pas vu les comptes mais c'est, paraît-il (les données sont, c'est le moins qu'on puisse dire, fluctuantes!) le déficit de "Tat" en 1977, soit trois mois d'ancienne formule et neuf mois de nouveau régime.

Le tirage: on parle de 70 000 exemplaires vendus et de 230 000 lecteurs; les objectifs du tirage sont atteints, mais ils l'étaient il y a déjà neuf mois, selon Roger Schawinski ("Basler Zeitung" 24.9.1977, p.31). Tenir le pari pour les neuf prochains mois impose un gain de 24 000 acheteurs ou abonnés —

le nombre des lecteurs envisagés doit être le produit d'une "analyse médias" spéciale, puisque les calculs 1978 qui viennent de paraître indiquent "161 000 possibilités de contacts".

Un déficit de huit millions signifie en tout état de cause que chaque abonné ou acheteur régulier au numéro a reçu un cadeau de plus de 100 francs de Migros pendant l'année passée! En contre-partie, chacun des 1,1 millions de membres de la famille Migros a consacré 7 francs à "Tat"... Combien de journaux suisses pourraient bénéficier d'une aide aussi généreuse? Il faut rappeler en outre que Migros est une entreprise qui couvre tout la Suisse. Lui viendra-t-il, un jour, à l'esprit l'idée de consacrer deux millions de francs pour financer un hebdomadaire romand?

Une imprimerie qui a bon dos

A l'origine, une coopérative, la "Genossenschaft zur Limmat"; mais l'imprimerie de la Migros était transformée en société anonyme en 1977 sous le nom "Limmatdruck AG". Son chiffre d'affaires, qui se montait à 13,8 millions de francs en 1972, à 21,9 millions en 1976, a sauté à 31,6 millions en 1977. L'entreprise occupe 412 personnes. Le bilan accusait un total de 1 728 185 Fr. au 31 décembre 1965, de 2 253 313 Fr. au 31.12.1972, de 2 581 986 Fr. au 31.12.1976 (le capital de la coopérative s'élevait à 20 000 Fr.), et il parvenait à un "sommet" respectable de 24 809 290 francs au 31.12.